

## **Familles de couleur venues de la Grenade à Brignoles (Var)**

*Érick Noël, Bernadette et Philippe Rossignol*

Le volume 3, Le Midi, du Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne d'Érick Noël <sup>1</sup>, nous a fait découvrir une famille de Brignoles qui nous a intrigués et que nous avons tenté de reconstituer, ce qui nous a été grandement facilité par la précision des références données par Érick Noël qui avait fait la recherche dans les registres paroissiaux.

Esprit FAUCHIER, né à Brignoles le 30 octobre 1705, d'une famille établie dans cette ville au moins depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et qui y exerça d'abord le métier de cordonnier puis à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle celui d'orfèvre, était parti vers 1720 comme négociant aux îles, avec ses deux frères Jean Baptiste et Pierre <sup>2</sup>. Il en serait revenu en 1749 avec deux esclaves « noires africaines », nées vers 1725, qu'il affranchit : l'une, cuisinière, passée enfant de Saint Pierre de la Martinique à la Grenade, se nommait Franchine et l'autre, née à la Grenade, Nanette <sup>3</sup>. Repartis pour la Grenade ils en revinrent tous en 1763, la Grenade ayant été cédée aux Anglais à la fin de la guerre de Sept Ans. Jean Baptiste Fauchier, l'aîné des trois frères, revint lui aussi, avec sa femme et leurs sept enfants survivants et s'établit comme négociant à Marseille, tandis que Pierre, officier de milice à la Grenade, passa à la Martinique où il mourut, au Robert. Pierre avait demandé des lettres de noblesse, en reconstituant toute sa carrière aux îles <sup>4</sup>.

« Messire Esprit Fauchier » mourut à 62 ans, le 21 septembre 1767, à Gréoux, aujourd'hui Gréoux les Bains dans les Alpes de Haute Provence (04), et il fut inhumé dans l'église le lendemain. Il avait fait son testament « *secret et mystique* » le 19 juin précédent <sup>5</sup>, se disant alors « *négociant résidant en cette ville de Marseille* ».

On pourra lire sur la généalogie par *Alain Marill* sur geneanet l'intégralité du testament et ce qui concerne l'héritier universel, son neveu et filleul Jean Baptiste Esprit Fauchier, ainsi que les legs aux hôpitaux, à son frère Jean Baptiste et à ses autres neveux. Nous transcrivons ce qui concerne Franchine et Nanette et leurs enfants :

*« Je lègue à la nommée Fanchine ma servante trois cent cinquante livres de pension viagère chaque année. Je lègue à la nommée Nanette mon autre servante aussi trois cent cinquante livres de pension annuelle pendant sa vie, lesquelles deux pensions seront payées par quartiers de trois en trois mois.*

*Je lègue encore à chacune de mes deux servantes une chambre garnie de tout ce qui peut être nécessaire suivant leur état et au choix de l'exécuteur testamentaire, ainsy que*

---

<sup>1</sup> Voir GHC NS 26 et 27.

<sup>2</sup> *Alain Marill* sur geneanet. Il nous avait interrogés en 2009 sur la famille FAUCHIER de Brignoles passée à la Grenade (GHC 231, décembre 2009, p. 6167, question 09-83) et il écrivait : « *En 1763, Jean Baptiste et Esprit rentrèrent en France, alors que Pierre s'installa définitivement en Martinique. Esprit ramena avec lui 2 esclaves et leurs 9 enfants, qu'il a immédiatement affranchis. Il dota généreusement tout le monde à sa mort en 1767.* » On trouvera sur Geneanet tout le détail des informations qu'il a réunies sur la famille FAUCHIER et que nous résumons ici. Autres contributeurs sur la famille FAUCHIER sur Geneanet.

<sup>3</sup> Ces informations viennent des notices 7312 à 7651 (et en particulier 7328 et 7332) du tome 3 du Dictionnaire des gens de couleur.

<sup>4</sup> Colonies E 176 « Fauchier Pierre, de Brignoles en Provence, négociant à la Grenade et à la Martinique, demande de lettres de noblesse et règlement de sa succession, 1770/1777 ».

<sup>5</sup> Intégralement transcrit par *Alain Marill* sur Geneanet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

ce qui sera nécessaire à chacune pour une cuisine, leur léguant en outre ma garde-robe, tout ce qui s'y trouvera contenu à l'exception de l'argent monnoyé et non monnoyé qui pourront s'y trouver, à l'exception aussi de tous papiers, billets, contrats, et d'une douzaine de serviettes et une nappe en toile de Flandres, exceptés encore mes pistolets, épée et autres effets pareils.

Je lègue aux enfans de mes deux servantes cy dessus nommées et qui ne seront pas mariés au tems de mon décès <sup>6</sup> leurs lits garnis de deux paires de draps de lit; couvertures, matelas et paillasses.

Je lègue aux nommés Gabriel et Jullien enfans de ladite Nanette ma servante mes chemises de nuit.

Je lègue au dit Gabriel deux cent livres de pension chaque année pendant sa vie, payable par quartiers de trois en trois mois.

Je lègue de plus à mes deux servantes susnommées tout ce qui se trouvera au tems de mon décès en provisions et denrées de bouche dans ma dépense et magasin de ménage domestique, comme aussi tout le bois, sarment, charbon, tourchons et napes et serviettes, excepté les douze serviettes et la nape toile de Flandres susmentionnées.

[...]

Au surplus, je charge mon héritier et par conséquent mon exécuteur testamentaire de placer la somme de vingt mille livres des fonds de mon héritage, pour cette somme être employée et payée à raison de quatre mille livres à chacun des ci après nommés, savoir à Justine Rose, Marie Claire filles de la dite Fanchine ma servante, et à Gabriel, Julien et Marie Luce enfans de la dite Nanette ma servante, auxquels cinq enfans des dites Fanchine, Nanette, je lègue lesdites quatre mille livres à chacun, pour n'être toutefois acquises et payées qu'au cas que les dits cinq légataires se marient et (...?) qu'ils se marieront, et dans les cas qu'ils meurent sans avoir été mariés, le legs demeurera révoqué et nul pour retourner ainsy qu'il reviendra à mon héritier, et jusques aux (...?) des dits cinq légats de quatre mille livres chacun, les dits légataires jouissant chacun des intérêts de son legs qui sera placé comme je l'ai cy dessus ordonné, toutefois la pension que j'ay légué au dit Gabriel fils de la dite Nanette comprend les intérêts desdites quatre mille livres le concernant, je veux encore que lors des décès des dites Fanchine et Nanette mes servantes leurs enfans respectivement qui ne seront pas alors parvenus en mariage, n'ayant pas par conséquent retiré leurs legs, jouissent et ils ayent chaque année à compter du décès de leur mère cent livres de pension, outre ce qui est cy devant déterminé, et c'est jusqu'à leurs mariages. En outre j'entends que les dites Fanchine et Nanette retirent les intérêts des legs concernant leurs enfans qui se trouveront pupilles. »

Le 4 février 1778 à Brignoles, dans le cadre des déclarations prévues par la Police des noirs <sup>7</sup>, les nommées Franchine et Nanette donnent des informations détaillées sur elles, leurs enfans et petits-enfans, reconstituant une vraie généalogie :

- la nommée Franchine, noire, africaine de nation, ne connaissant pas le lieu de sa naissance « ayant été amenée fort jeune à l'île de Saint Pierre en Martinique » (sic pour la ville de Saint Pierre en Martinique), 59 ans, résidant à Brignoles où elle arriva fin 1763 avec le sieur Esprit Fauchier son maître « qui résidait en la ville de Grenade » (sic pour

---

<sup>6</sup> Les enfans déjà mariés avant 1767 ne sont pas nommés dans le testament, ce qui laisse entendre qu'ils avaient reçu en dot pour leur mariage l'équivalent de ce qui est légué à leurs frères et sœurs célibataires.

<sup>7</sup> F/1b/4 f° 233 verso et 234.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

l'île de Grenade <sup>8)</sup>, qu'il quitta pour retourner à Brignoles lieu de sa naissance, et qui est décédé depuis 11 ans. Couturière depuis son arrivée en France, elle avait amenée avec elle ses 4 filles :

- 1 Luce, 30 ans, mulâtresse, née « à Saint Pierre en l'Amérique » qu'elle a mariée avec Louis Clavier, chapelier à Brignoles, il y a environ 13 ans, et qui a accouché d'un garçon et d'une fille « *qui sont de couleur* » ;
  - 2 Félicité, 27 ans, mulâtresse, mariée il y a environ 11 ans avec Louis Alibert, cordonnier à Brignoles ; 2 filles de couleur ;
  - 3 Justine Rose, mulâtresse, 22 ans, encore fille ;
  - 4 Marie Claire, mulâtresse, 24 ans, encore fille ;
- 2, 3 et 4 nées « à la ville de Grenade » (sic), toutes couturières
- la nommée Nanette, noire, née « *ville de Grenade en Amérique* », elle aussi arrivée fin 1763 avec son maître Esprit Fauchier, couturière, arrivée en France avec 5 enfants, tous nés à la Grenade et tous mulâtres :
    - Charlotte, 33 ans, mariée depuis 14 ans avec Louis Turrely, cordonnier à Brignoles, duquel elle a un garçon et une fille ;
    - Gabriel, 30 ans, marié à Marseille où il a fait sa résidence ;
    - Marie Anne, 26 ans, mariée avec François Aillaud, tailleur de Brignoles ; 1 fils de couleur ;
    - Julien, 25 ans, encore garçon, tanneur ;
    - Marie Luce, 18 ans, encore fille, demeurant avec la déclarante, aussi couturière

### **Postérité de Franchine et Nanette**

Tous actes à Brignoles

#### **Franchine ou Fanchine (Françoise FONTANE)**

africaine, affranchie par Esprit Fauchier

o ca 1727 Saint Pierre de la Martinique

\* Jean Baptiste FILIBUSTIER

1 Luce FILIBUSTIER ou FUTISQUE ou FUBISQUÉ ou FERIBUSTIER ou FIBUSTIER ou FERIBUSTIÉ ou FURIBUSTIÉ

mulâtresse, couturière ; dite au mariage « *native de l'isle Martinique, fille de feu Jean Baptiste Filibustier et de Marie Françoise, africaine* », présente

o ca 1747 Saint Pierre, Martinique + /1803

x 14/01/1765 (68/315) Louis **SIMON** (ou Louis **SIMON CLAVIER**), maître chapelier, fils de + Jean SIMON, chapelier, et Thérèse AUBIN ; en présence d'Esprit Fauchier, orfèvre, et Esprit Fauchier père, orfèvre, et de Joseph Barbier et Jean François Barbier fils, vitriers ; tous signent ; signatures des époux : Luce et Louis Simon

+ 22 thermidor XI (10/08/1803) (193/295) ; 68 ans, né à Brignoles, « *veuf de Luce Fubistier* »

d'où :

1.1 Louis Esprit SIMON

o 08 b 09/10/1765 (93/315) ; fils de Louis Simon maître chapelier et Luce américaine ; p Mr Esprit Fauchier (signature maçonnique ?) ; m Thérèse Aubin + 1778/

---

<sup>8</sup> Celui qui a transcrit la déclaration orale de Franchine ne devait pas connaître cette île des Antilles mais il avait entendu parler de la ville andalouse. Il a donc interprété à sa façon ce que disait Franchine « en l'île de Grenade ».

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1.2 Luce Françoise Madeleine SIMON

o et b 06/10/1768 (215/315) ; fille de Louis Simon et de Luce de la Martinique ;  
p Toussaint Bourgue ; m Marie Françoise de la Martinique  
+ /1778

### 1.3 Marie Rose SIMON

o 10 b 11/09/1770 (299/315) ; fille de Louis Simon et Luce Futisque ; p Pierre Simon,  
chapelier ; m Justine Rose Futisque (signe ainsi)  
+ 24 (+) 25/06/1772 (24/178) ; fille de Louis Simon et Luce ; environ 2 ans  
(+) dans l'église en présence de Laurent Simon

### 1.4 Marie Luce Fortunée SIMON

o et b 03/11/1772 (38/178) ; fille de Louis Simon et Luce Fubisqué ; p Julien Bodien  
cordonnier ; m Marie Claire Fubisqué (signent avec le père)  
+ /1778

### 1.5 Madeleine SIMON CLAVIER

o ca 1775 (lacune du registre 1773-1775)  
+ 30 (+) 31/05/1778 (150/178) ; Madeleine Simon Clavier (sic), fille de Louis et Luce  
Feribustié ; environ 3 ans

### 1.6 Denis Jean Baptiste SIMON

o et b 08/04/1778 (145/178) ; fille de Louis Simon et Luce Fubisqué ; p Jean Baptiste  
Barbier, garçon cordonnier ; m Anne Barthelemy (signent avec le père)

### 1.7 Louis Ange SIMON

o et b 23/08/1780 (30/331) ; fils de Louis Simon et Luce Furibustier ; p Ange Joseph  
Cauvin, tanneur ; m Marie Luce Baudouin ; signent avec le père

## 2 Henriette Félicité FUBISQUET ou FERIBUSTIERE ou FULIBRESTIERE ou FLIBUSTIERE ou PHILIBUSTIER

mulâtresse, couturière

o ca 1750 île de la Grenade

+ 16 (+) 17/11/1784 (237/331) « *Henriette Félicité Fubisquet, fille de Françoise Fontane,  
femme de Jean Louis Alibert cordonnier, environ 27 ans* »

x /1767 Jean Louis **ALIBERT**, cordonnier, fils de Toussaint et + Marie TRABUC

o ca 1736

+ 9 floréal XIII (29/04/1805) (565/595) : Jean Louis Alibert, cordonnier, 68 ans, époux  
de Marie Aubert, natif de Brignoles, fils de + Toussaint et + Marie Trabuc demeurant  
à Brignoles

bx 21/05/1787 (302/331) Marie AUBERT, fille de + Louis, tisseur à toile, et + Anne  
Thérèse JAUFFRET

d'où :

### 2.1 Marie Claire ALIBERT

o 07 b 08/12/1767 (180/315) ; mère Henriette Félicité Fulibastière ; p Toussaint  
Alibert, cordonnier ; m Claire Berteau

+ 07/05/1808, 40 ans, fille de + Jean Louis Alibert et + Henriette Félicité Fulibrestière  
x Pierre Laurent DEBOURDEAUX, tisseur à toile

+ 1808/

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 2.2 Louis François ALIBERT

o, ondoyé et b 10/10/1770 (303/315) ; mère Félicité Feribustiere américaine ;  
p François Alibert, cordonnier ; m Marie Françoise Feribustiere <sup>9</sup>  
+ /1778 <sup>10</sup>

### 2.3 Madeleine Félicité ALIBERT

o 30/09 b 01/10/1776 ; père maître cordonnier et sonneur de la paroisse, mère  
Henriette Félicité Flibustière ; p Jacques Bonaventure Flayosc, maître cordonnier ;  
m Madeleine Ponet  
+ 1778/

### 2.4 Jean Baptiste Alexis ALIBERT

o et b 17/07/1780 (27/331) ; mère Henriette Félicité Furibustier ; p Jean Baptiste  
Bouisson ; m Françoise Bouisson  
+ 23 (+) 24/06/1781 (65/331) ; environ 11 mois ; mère Félicité Philibustier

### 3 Justine Rose FUTISQUE

mulâtresse, blanchisseuse puis couturière  
o ca 1753 île de la Grenade  
+ 1770/

### 4 Marie Claire FERIBUSTIERE

mulâtresse, couturière  
o ca 1755 île de la Grenade  
+ 1776/

#### **Anne ou Nanette**

américaine, noire, affranchie par Esprit Fauchier  
o ca 1725 île de la Grenade  
\* Pierre ou Jean Baptiste BAUDOIN

### 1 Claire Charlotte FRIBUSTIERE ou FAUCHIER ou BAUDOIN

mulâtresse

o ca 1744 paroisse de l'Assomption au Grand Marquis, Grenade  
+ 1800/

x 30/01/1764 (36/315) Louis Joseph **TOURRELLI** ou TOURRELY, maître cordonnier, fils  
de + Alexis et Thérèse AUBERT ; mariage en présence d'Esprit Fauchier, maître  
orfèvre, procureur d'Esprit Fauchier (d'Encousin ?), négociant de cette ville, et d'Anne  
mère de Charlotte « *demeurant dans le dit Brignoles depuis son retour de l'isle de la  
Grenade, lesquels de leur gré attendu leur indisposition qui ne leur permet pas de  
sortir* » l'ont constitué leur procureur (Me Goujon, 29/01/1764) ; l'époux ne sait pas  
signer et l'épouse signe Charlote  
cavalier de la maréchaussée en 1770-1772

o ca 1731

+ 17 ventôse VIII (08/03/1800) (254/317) ; 68 ans, époux de Charlotte Boudoin (sic)  
d'où <sup>11</sup> :

---

<sup>9</sup> Pas de Marie Françoise dans la déclaration à la Police des noirs en 1778 ; il s'agit probablement  
de Marie Claire.

<sup>10</sup> En 1778 Félicité n'a que deux filles.

<sup>11</sup> En février 1778, Charlotte a un garçon et une fille ; plusieurs des enfants sont donc morts en bas  
âge.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 1.1 Thérèse Claire Charlotte TOURELY  
o et b 18/10/1765 (94/315) ; père Louis Tourely, mère Charlotte Fribustière ; p sr  
Esprit Fauchier, marchand orfèvre ; m Thérèse Auberte  
+ 21 (+) 22/01/1766 (106/315) ; environ 3 mois, fille de Louis Tourreli et Charlotte
- 1.2 Antoine Paschal TOURELY  
o et b 02/04/1768 (195/315) (écrit par erreur février) ; mère Charlotte ; p Antoine  
Aillaud, garçon savonier ; m Anne  
+ /1778
- 1.3 Jean Alexis TOURELI  
o et b 01/12/1770 (310/315) ; père Louis Joseph Tourreli, cavalier de la maraissausée  
(sic) ; p Jean Joseph Tourreli, tanneur ; m Marie Rose Fauchier  
+ /1778
- 1.4 Jean Baptiste Louis TOURELY  
b 08/05/1772 (20/178) ; père cavalier de la maréchaussée, mère Charlotte Fauchier ;  
p sr Jean Baptiste Bouchard maître maçon ; m Élisabeth Pignet  
+ /1778
- 1.5 Marie Charlotte Hermione TOURELI  
o 24 b 26/04/1776 (61/178) ; fille de Louis Joseph Tourreli et Charlotte Fauchier ;  
p Jean Louis Jacques Taneron fils de Mr Me Jean Louis Taneron, conseiller du roi,  
lieutenant criminel au siège de cette ville ; m Marianne Laure représentée par dlle  
Marie Thérèse Sophie Taneron sa fille  
+ 1778/
- 1.6 Jean Baptiste Hilaire TOURELI  
o et b 14/01/1778 (133/178) ; fils de Louis Joseph Tourreli et Charlotte Fauchier ; p sr  
Jean Baptiste Gignet, cordonnier ; m Marie Luce Beaudouin sa tante
- 1.7 Anne Agathe Théotiste TOURELY  
o 04 b 05/02/1780 (13/331) ; fille de Louis Joseph Tourrely et Charlotte Fauchier ;  
p André Piffard ; m dlle Anne Catherine Chateauneuf  
+ 20 (+) 21/05/1784 (212/331) ; 4 ans 3 mois ; fille de Louis Tourrely et Charlotte  
Baudoin
- 1.8 Jean Louis TOURELY  
o et b 27/12/1781 (84/331) ; fils de Louis Joseph Tourreli maître cordonnier et  
Charlotte Fauchier ; p Louis Audigier ; m Anne Barthélemy Paillet  
+ 10 (+) 11/04/1783 (148/331) ; 1 an ; fils de Louis Tourrely charcutier (sic) et  
Charlotte Bodouin
- 1.9 Jean Baptiste Casimir TOURELY  
o 13 b 14/07/1784 (219/331) ; mère Charlotte Fauchier ; p Jean Baptiste Hilaire  
Tourrely ; m Marie Luce Baudouin (signe, mal)
- 1.10 Jean Baptiste Firme TOURELY  
o ca 1786  
+ 03 (+) 04/08/1787 (313/331) ; 19 mois ; fils de Louis Joseph Tourrely et Charlotte  
Faucher ; en présence de Jean Louis Alibert, sonneur, illettré

2 Gabriel  
mulâtre  
o ca 1747, île de la Grenade  
x /1778 Marseille, NN

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 3 Marianne BAUDOUIN

mulâtresse ; au mariage : « *Marianne Beaudouin, fille à feu Pierre et Anne créole de l'île de la Grenade, paroisse de l'Assomption quartier du Grand Marquis* »

o ca 1751 île de la Grenade

+ 1796/

x 07/07/1766 François **AILLAUD** (124/315), garçon tanneur, fils de + Jean, charcutier, et Anne BROCARD ; les époux signent Marianne Baudouin et François Aillaud ; témoins Etienne Roux marchand tanneur, Lange Aubert, Jean Joseph Barbaroux garçon serrurier, Louis Simon (signent tous)

+ 1796/

d'où <sup>12</sup> :

#### 3.1 Jean François AILLAUD

o et b 26/10/1772 (37/178) ; mère Marie Anne Baudouin ; p Julien Baudouin (signe Julien Bodien) ; m Thérèse Aillaud Dupuis

+ /1778

#### 3.2 Augustin Benoît Bruno AILLAUD

o ca 1774 (lacune du registre 1773-1775) ; probablement filleul d'Augustin Benoît Aillaud, oncle paternel qui se marie à 75 ans le 01/10/1817

+ 05 (+) 06/02/1785 (250/331) ; 9 ans et demi ; mère Marie Anne Baudouin

#### 3.3 Étienne Louis AILHAUD

o et b 10/06/1778 (151/178) ; mère Marie Anne Baudouin ; p Sr Estienne Mayere oncle ; m Charlotte Baudouin tante

#### 3.4 Joseph François Louis AILHAUD

o et b 23/05/1780 (23/331) ; père signe Aillaud, mère Marie Anne Beaudouin ; p Sr Joseph François Barbier, maître vitrier ; m Marguerite Cheilan Vincent

#### 3.5 Louis AILLAUD

o 20 b 21/06/1783 (155/331) ; mère Marianne Baudouin ; p Louis Deblion ; m Marie Cauvin

#### 3.6 François Henri AILLAUD

o ca 1786 (lacune du registre)

+ 18 (+) 19/09/1787 (319/331) ; 19 mois ; fils de François, tanneur, et Marie Anne Baudouin

#### 3.7 Madeleine Anne Benoîte AILLAUD

o ca 1791

+ 7 d 8 thermidor 4 (25 d 26/07/1796) (405-406/439) ; 5 ans 6 mois, fille de François, tanneur, et Marie Anne Beaudouin

#### 3.8 Marianne AILLAUD

o 7 d 8 thermidor II (25 d 26/07/1794) <sup>13</sup>

+ 9 pluviôse 4 (29/01/1796) (356/439) ; 18 mois, fille de François et Marianne Baudouin

### 4 Julien BAUDOUIN (signe BODIEN)

mulâtre, tanneur puis cordonnier

o ca 1752 île de la Grenade

+ 1778/

---

<sup>12</sup> En février 1778 Marie Anne n'a qu'un fils ; Jean François est donc décédé dans l'enfance.

<sup>13</sup> GHC 217, septembre 2008, p. 5647.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

5 Marie Luce BAUDOUIN

mulâtresse, couturière

o ca 1759 île de la Grenade, paroisse du Grand Marquis

+ 10 d 11/09/1821 (485/678) ; 55 ans, née île de la Grenade paroisse du Grand Marquis en Amérique, fille de + Jean Baptiste Baudoin et de + Anne Pierrot (sic) ; déclaré par deux voisins <sup>14</sup>

L'absence de registres de la Grenade, la perte de ceux de Saint-Pierre de la Martinique antérieurs à 1763 et les trop nombreuses paroisses de Marseille, ne nous permettent pas de connaître les pères des enfants de Nanette et de Franchine, Pierre BAUDOUIN et ce Jean Baptiste FILIBUSTIER dont le patronyme est transcrit sous des formes très variées. On peut aussi supposer qu'Esprit FAUCHIER, célibataire et qui a affranchi les deux femmes et leurs enfants et leur a attribué des legs ou dots importants, était le père de certains d'entre eux... sinon de tous, les pères nommés n'étant alors que putatifs.

Ce n'est que dans les fonds C 4622 des archives des Bouches du Rhône et F/1b/4 des Colonies (Police des gens de couleur en France), cités en référence dans le Dictionnaire, que les enfants sont dits mulâtres ou mulâtresses. Dans les registres paroissiaux, si les deux mères sont dites au début « noire » ou « américaine », plus aucune mention ne différencie par la suite leurs petits-enfants de la population de Brignoles, preuve de leur intégration.

<sup>14</sup> GHC 217, septembre 2008, p. 5647.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)